

ESPACE RESSOURCES HANDICAP

0 – 17 ans



CONTEXTE LEGISLATIF :

- **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789**
« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits »
- **Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989**
« Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie active »
- **Loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**
(obligation d'accessibilité des lieux recevant du public, principe de non discrimination...)

CONTEXTE DEPARTEMENTAL

L'appui des réseaux :

- PAQEJ (Plan départemental Autour des Questions portant sur l'Enfance et la Jeunesse) – groupe de travail initié par la CAF et la DDCSPP (service jeunesse et sports), en collaboration avec la MDPH
- HANDI petite enfance – groupe de travail initié par la CAF, en collaboration avec la MDPH et autres acteurs volontaires
- Enquête interne à l'ADPEP 28 sur les demandes des usagers du SMS en matière de loisirs (dans une dynamique inclusive)

Création d'un espace ressources handicap



FAVORISER L'INCLUSION

Améliorer les conditions d'accès des enfants euréliens en situation de handicap dans les structures de garde et de loisirs (accueil collectif) et chez les assistant(e)s maternel(le)s (accueil individuel).

MISSIONS :

- Accueillir
- Informer
- Accompagner
- Former / sensibiliser

OBJECTIFS GENERAUX :

- Faciliter l'accès des jeunes enfants et des enfants en situation de handicap aux lieux d'accueil ¹
- Faciliter l'accès des enfants et des jeunes en situation de handicap (0-18 ans) aux activités d'éveil et de loisir
- Accompagner les équipes d'accueil et les familles dans le processus de construction et de réalisation du projet d'inclusion personnalisé

¹ EAJE et accueils de mineurs : Crèche, halte garderie, multi accueil, Relais d'Assistants Maternels, Accueil de Loisirs, séjour de vacances...

ACTIONS :

- Conseiller et orienter les professionnels de l'accueil et les familles
- Informer, sensibiliser et orienter les familles vers les structures d'accueil
- Mobiliser les acteurs institutionnels et associatifs départementaux et ainsi favoriser un partenariat de co-éducation
- Mettre en relation des différents acteurs de l'accueil en tenant compte des spécificités métier
- Déterminer les besoins d'accompagnement (en collaboration avec la MDPH) et coordonner la mise à disposition des personnels
- Assurer aux professionnels de l'accueil des temps de sensibilisation et de formation

DEMARCHE INCLUSIVE :

Cette démarche inclusive signifie aussi qu'il est nécessaire de préparer les équipes, le groupe d'enfants ainsi que leur famille à l'accueil de l'enfant en situation de handicap (approche par le jeu, la lecture, les échanges...)

ESPACE RESSOURCES HANDICAP

0 – 17 ans

Contact :

Stéphanie LEMAZURIER
92 bis rue Francois FOREAU
28110 LUCE
07.75.26.99.84



« Agir pour un enfant en situation de handicap, c'est agir pour tous les enfants, car chacun s'enrichit de la différence de l'autre »

